

# KILM 1. Le taux de participation à la main d'œuvre

## Introduction

Le taux de participation à la main d'œuvre d'un pays mesure le pourcentage de la population en âge de travailler qui participe activement au marché du travail, en travaillant ou en cherchant du travail; il fournit une indication sur la taille de l'offre de main d'œuvre disponible pour produire des biens et des services, par rapport à la population en âge de travailler. La ventilation de la main d'œuvre (autrefois appelée population active) en fonction du sexe et des groupes d'âges permet d'avoir un profil de la répartition de la main d'œuvre dans un pays.

Le taux de participation à la main d'œuvre est calculé en convertissant le nombre de personnes dans la main d'œuvre en pourcentage de la population en âge de travailler. La main d'œuvre est la somme des personnes dans l'emploi et des personnes au chômage. La population en âge de travailler est la population au-dessus de l'âge légal pour travailler – souvent les personnes de 15 ans ou plus- avec des variantes d'un pays à l'autre en fonction des pratiques et de la législation nationale.

Le tableau 1 contient des estimations nationales des taux de participation à la main d'œuvre en fonction du sexe et du groupe d'âge (total, jeunes et adultes, selon les catégories 15 ans et +, 15-24 ans, 15-64 ans, 25-34 ans, 25-54 ans, 35-54 ans, 55-64 ans, et 65 ans et plus. Les taux de participation du tableau 1a dans la version électronique sont harmonisés pour tenir compte des différences entre les données nationales, la portée de la couverture, les méthodologies de collecte et de tabulation, et de facteurs spécifiques aux pays,

comme le service militaire obligatoire.<sup>1</sup> Cette série inclut des données ayant fait l'objet d'un rapport national et des données imputées, et ne contient que des estimations nationales, c'est-à-dire sans limitation de couverture géographique. Cette série d'estimations harmonisées sert de base aux agrégats mondiaux et régionaux du BIT relatifs au taux de participation à la main d'œuvre présentés dans la série des *Tendances mondiales de l'emploi* et diffusés dans le tableau R1 de la 9<sup>e</sup> édition électronique des KILM. Le tableau 1b de la version électronique se fonde sur les estimations nationales disponibles.

## Utilisation de cet indicateur

L'indicateur du taux de participation à la main d'œuvre joue un rôle essentiel dans l'étude des facteurs qui déterminent la taille et la composition des ressources humaines d'un pays et pour effectuer des projections sur l'offre de main d'œuvre future. Ces informations servent également à élaborer des politiques de l'emploi, déterminer les besoins en matière de formation et calculer les vies professionnelles attendues des populations masculines et féminines, ainsi que les taux d'accession à l'activité économique et de cessation d'activité – information cruciale pour la planification financière des systèmes de sécurité sociale.

<sup>1</sup> Ces estimations de la main d'œuvre, avec des projections des taux de participation à la main d'œuvre, sont également publiées dans la base de données en ligne ILOSTAT du BIT. Pour avoir plus d'informations sur la méthodologie utilisée pour produire les estimations harmonisées, voir Bourmpoula, V., Kapsos, S., et Pasteels, J.M. : « ILO estimates and projections of the economically active population: 1990-2030 (édition 2013) » (BIT, Genève, 2013).

[http://www.ilo.org/ilostat/content/conn/ILOSTAT\\_ContentServer/path/Contribution%20Folders/statistics/web\\_pages/static\\_pages/EAPEP/EAPEP%20Methodological%20paper%202013.pdf](http://www.ilo.org/ilostat/content/conn/ILOSTAT_ContentServer/path/Contribution%20Folders/statistics/web_pages/static_pages/EAPEP/EAPEP%20Methodological%20paper%202013.pdf)

Cet indicateur sert également à comprendre le comportement sur le marché du travail de différentes catégories de la population. Le niveau et les modes de participation à la main d'œuvre dépendent des opportunités d'emploi et de la demande de revenus, qui peuvent varier d'une catégorie de personnes à l'autre. Par exemple, des études ont montré que les taux de participation des femmes à la main d'œuvre varient de façon systématique, quel que soit leur âge, en fonction de leur situation matrimoniale et de leur niveau d'instruction. Il existe également d'importantes différences entre les taux de participation des populations urbaines et ceux des populations rurales, et d'un groupe socioéconomique à un autre.

La malnutrition, le handicap et les maladies chroniques peuvent avoir une incidence sur la capacité à travailler et sont donc considérés comme des déterminants majeurs de la participation à la main d'œuvre, surtout dans les environnements à faible revenu. Un autre aspect étudié de près par les démographes, est le lien entre la fertilité et le taux de participation des femmes à la main d'œuvre. On utilise ce lien pour prévoir l'évolution des taux de fertilité, à partir du mode actuel de participation des femmes à l'activité économique.<sup>2</sup>

La comparaison du taux global de participation à la main d'œuvre en fonction du niveau de développement montre une courbe en forme de U. Dans les pays moins développés, on observe que la croissance économique s'accompagne d'une baisse des taux de participation à la main d'œuvre. La croissance économique est associée à une expansion des établissements d'enseignement et à un allongement de la durée d'études, un passage des activités agricoles à forte intensité de main d'œuvre à des activités économiques urbaines et une augmentation des opportunités de gagner sa vie, notamment pour les chefs de famille du groupe d'âge le plus actif (les 25-54 ans), ce qui permet à d'autres membres du foyer au potentiel de revenu inférieur de choisir de ne pas travailler. Ensemble, ces facteurs tendent à faire baisser le taux général de participation à la main d'œuvre pour les hommes comme pour les femmes, même si ces effets sont plus faibles pour ces dernières et présentent des variations plus importantes.

<sup>2</sup> Voir par exemple, BIT : « Female labour force participation rate and fertility », in *Indicateurs clés du marché du travail, troisième édition*, Chapitre 1, (Genève, 2003).

Il est également instructif d'examiner les taux de participation à la main d'œuvre des hommes et des femmes en fonction du groupe d'âge. Les taux d'activité des jeunes (15-24 ans) dans la main d'œuvre reflètent les opportunités éducatives, alors que ceux des travailleurs plus âgés (55-64 ans ou plus) donnent des indications sur l'attitude vis-à-vis de la retraite et sur l'existence de filets de sécurité sociale pour les retraités. La participation des femmes à la main d'œuvre est généralement plus faible que celle des hommes pour chacune des tranches d'âge. Dans l'âge le plus actif, le taux de participation des femmes n'est pas seulement inférieur à celui des hommes, mais il présente également des tendances quelque peu différentes. Au cours de cette période de leur cycle de vie, les femmes ont tendance à quitter la main d'œuvre pour donner naissance à leurs enfants et les élever et reviennent – à un taux inférieur – à une vie économiquement active lorsque leurs enfants sont plus grands. Dans les pays développés toutefois, le profil de la participation des femmes ressemble de plus en plus à celui des hommes.

La façon de mesurer la main d'œuvre a une certaine incidence sur l'inclusion des hommes et des femmes dans les estimations de la main d'œuvre. L'absence de questions approfondies dans le questionnaire de l'enquête peut induire une sous-estimation de la participation de certains groupes de travailleurs – et notamment le nombre de personnes dans l'emploi qui (a) ne travaillent que quelques heures durant la période de référence, notamment s'ils ne travaillent pas régulièrement, et (b) sont dans un emploi non rémunéré, ou (c) travaillent près de chez elles ou chez elles, en mélangeant travail et activités personnelles dans la journée. Comme les femmes se trouvent plus souvent dans ces situations que les hommes, on peut s'attendre à une sous-estimation plus marquée du nombre de femmes dans l'emploi (et donc la main d'œuvre féminine) que de celui des hommes.

### Définitions et sources

Le taux de participation à la main d'œuvre est le ratio main d'œuvre/population en âge de travailler, exprimé en pourcentage. La main d'œuvre est la somme de toutes les personnes dans l'emploi et de toutes les personnes au chômage.<sup>3</sup> La mesure du

<sup>3</sup> Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi, et de la sous-utilisation de la main d'œuvre adoptée par la 19<sup>e</sup> Conférence

taux de participation à la main d'œuvre nécessite donc de mesurer l'emploi et le chômage. L'emploi devrait en principe inclure les membres des forces armées, avec le personnel de l'armée régulière et les conscrits temporaires.

Le taux de participation à la main d'œuvre est par définition lié à d'autres indicateurs du marché du travail. Le taux d'inactivité est égal à 100 moins le taux de participation à la main d'œuvre, puisque le taux de participation est un chiffre compris entre 0 et 100. Le KILM 13 montre les taux harmonisés d'inactivité des personnes en fonction des tranches d'âge normalisées utilisées dans le tableau 1a de la version électronique des KILM. Le taux d'emploi (KILM 2) est égal au taux de participation à la main d'œuvre après déduction du chômage du numérateur du taux. Le taux de chômage (KILM 9) est lié au taux de participation à la main d'œuvre et au taux d'emploi comme deux d'entre eux déterminent la valeur du troisième.

Les enquêtes sur la main d'œuvre sont généralement les sources préférées des informations permettant de déterminer le taux de participation à la main d'œuvre et les indicateurs qui lui sont liés. Ces enquêtes peuvent être conçues pour couvrir virtuellement la totalité de la population non institutionnelle d'un pays donné, toutes les branches d'activité économique, tous les secteurs de l'économie et toutes les catégories de travailleurs, y compris les travailleurs à leur propre compte, les travailleurs familiaux collaborant (sans rémunération) à l'entreprise familiale, les travailleurs occasionnels et ceux qui cumulent plusieurs emplois. Ces enquêtes fournissent en outre une opportunité de mesurer simultanément les personnes dans l'emploi, les chômeurs et les personnes hors de la main d'œuvre dans un cadre cohérent.

Les recensements de la population sont une autre grande source de données sur la main d'œuvre et

ses composantes. Les taux de participation à la main d'œuvre obtenus par des recensements de la population ont toutefois tendance à être inférieurs, car l'étendue des opérations de recensement empêche le recrutement d'enquêteurs formés et ne permet généralement pas d'approfondir les activités des personnes interrogées sur le marché du travail.

### Limites de la comparabilité

Il est possible que les données nationales relatives aux taux de participation à la main d'œuvre ne soient pas comparables en raison de différences au niveau des concepts et des méthodologies. Le facteur qui a la plus grande incidence sur la comparabilité est la source des données. Les données relatives à la main d'œuvre obtenues par le biais de recensements de la population se fondent généralement sur un nombre réduit de questions sur les caractéristiques économiques de la personne, sans grande possibilité d'approfondir. Les données qui en résultent ne sont généralement pas cohérentes avec les données correspondantes issues d'enquêtes sur la main d'œuvre et peuvent considérablement varier d'un pays à l'autre, en fonction du nombre et du type de questions incluses dans le recensement. Les recensements des établissements et les enquêtes auprès des établissements ne fournissent – de par leur nature même – que des données sur la population dans l'emploi, à l'exclusion des personnes au chômage, et dans de nombreux pays, les travailleurs engagés dans de petits établissements ou dans l'économie informelle ne sont pas inclus dans le cadre de l'enquête ou du recensement.

Pour faire des comparaisons internationales des données relatives à la main d'œuvre, les enquêtes sur la main d'œuvre représentent indubitablement la source la plus complète. Malgré ces avantages, elles peuvent toutefois contenir des éléments non comparables au niveau de la portée et de la couverture, essentiellement en raison de différences dans l'inclusion ou l'exclusion de certaines zones géographiques, et des conscrits militaires. Il existe également des variations dans les définitions nationales du concept de main d'œuvre, notamment sur le traitement statistique des « travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale » et des « chômeurs qui ne cherchent pas de travail ».

---

internationale des statisticien(ne)s du travail,  
Genève, octobre 2013 :  
[http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS\\_233215/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_233215/lang--fr/index.htm)  
(Voir l'encadré 2 de l'KILM 2 et l'encadré 9 de l'KILM 9 qui reprennent des extraits de la résolution relatifs au chômage, et à la somme totale de ce qui constitue la « main d'œuvre » (actuellement la population active)).

La non comparabilité peut également provenir de différences au niveau des limites d'âge utilisées pour mesurer la main d'œuvre (autrefois appelée la population active). Certains pays ont adopté des limites supérieures à 65 ou 70 ans, qui ne figurent pas dans les normes, au-delà desquelles on ne peut plus être inclus dans la main d'œuvre ; cela a une incidence sur les comparaisons larges, notamment les comparaisons relatives aux personnes plus âgées. Enfin, les différences de dates auxquelles les données font référence, ainsi que les différences de méthode pour établir une moyenne annuelle, peuvent contribuer à la non comparabilité des statistiques qui en résultent.

Dans une large mesure, ces problèmes de comparabilité ont été pris en compte lors de l'élaboration par le BIT des estimations des taux de participation à la main d'œuvre du tableau 1a. Seules les données provenant d'enquêtes sur la main d'œuvre auprès des ménages et de recensements de population représentatifs de l'ensemble du pays (sans limite géographique) ont été utilisés pour élaborer ces estimations. Dans les pays qui disposaient de plusieurs sources de données, un seul type de données a été utilisé. Lorsqu'on disposait d'une enquête sur la main d'œuvre pour le pays, les taux de participation à la main d'œuvre dérivés de cette source ont été privilégiés par rapport aux estimations dérivées des recensements de population.